

Enseignement Supérieur et Recherche - Subvention à une association étudiante, l'OUPA

M. l'Adjoint GENDRAUD, Rapporteur : L'Association Nationale des Etudiants en Médecine de France (ANEMF) est née en 1964 du regroupement des branches médecine prenant leur indépendance des syndicats étudiants UNEF et FNEF. Association loi 1901, elle réunit quarante et une associations (environ 60 000 étudiants). Elle est représentée au CNESER (Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche) et au CNOUS (Centre National des Oeuvres Universitaires et Scolaires), dans le cadre de la FAGE (Fédération des Associations Générales Etudiantes), dont elle est membre.

Le Conseil d'Administration de l'ANEMF se déroulera à Besançon les 9 et 10 décembre prochain. Outre la réunion statutaire, ce conseil d'administration comprendra des groupes de travail sur des sujets variés concernant la réforme LMD, l'examen national classant, les stages... Les ministres de tutelle sont invités.

Il réunira 120 étudiants de toute la France qui seront accueillis à l'UFR médecine (Ambroise Paré et Place St-Jacques), hébergés à l'hôtel pendant 2 nuits et transportés par GINKO. Les repas seront assurés par le CROUS.

L'association étudiante OUPA (Organisation Unifiée pour l'organisation d'événements bisontins pour l'ANEMF), organisatrice de cet événement sollicite une subvention de la Ville de Besançon à hauteur de 500 €.

En cas d'accord, cette dépense de 500 € sera imputée au chapitre 65.23/6574 CS 400.

Le Conseil Municipal est invité à décider du versement de cette subvention à l'Association OUPA.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 5, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter cette proposition.

Récépissé préfectoral du 6 décembre 2006.